

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

en application des articles L121-1 et suivants, notamment le 1 de l'article L121-8 du Code de l'environnement

Projet Hynovera - unité de production de carburants renouvelables sur le site de la Centrale thermique de Provence à Meyreuil (13)

Objet de la concertation préalable

La société HY2GEN organise une concertation préalable sur le projet Hynovera, unité de production de carburants renouvelables sur le site de la Centrale thermique de Provence à Meyreuil. Le projet vise à construire puis exploiter une unité de production de kérosène, diesel et méthanol renouvelables, à partir d'hydrogène renouvelable et de biomasse forestière. L'unité de production devrait s'implanter sur des terrains appartenant à la société GazelEnergie, sur une partie du site de la centrale de Provence en reconversion (6 ha sur l'ancien parc à charbon), sur la commune de Meyreuil. Le projet serait une ICPE qui relèverait du régime SEVESO seuil bas.

Organisation de la concertation préalable

La concertation préalable a été décidée en application de l'article L. 121-9 du Code de l'environnement par la Commission nationale du débat public. La décision n° 2021/125/HYNOVERA/1 en date du 6 octobre 2021 est publiée sur le site de legifrance.gouv.fr. La concertation préalable est organisée par HY2GEN France sous l'égide de deux garants désignés par la Commission nationale du débat public : Monsieur Vincent DELCROIX et Monsieur Philippe QUEVREMONT «retraités».

Durée de la concertation préalable

La concertation se tient du 19 septembre au 21 novembre 2022 inclus.

Périmètre de la concertation préalable

Meyreuil, Gardanne, Fuveau, Bouc Bel Air et Aix en Provence.

Modalités de la concertation préalable

Information du public :

- Un site internet dédié à la concertation : www.concertation.hynovera.fr
- Un dossier de concertation sur le projet, ses enjeux, son contexte, le rôle et les objectifs du maître d'ouvrage disponible à partir du 16 août sur le site internet www.concertation.hynovera.fr et lors des rendez-vous de la concertation.
- Une synthèse du dossier de concertation disponible à partir du 16 août sur le site internet www.concertation.hynovera.fr et lors des rendez-vous de la concertation.
- Une carte T mise à disposition en mairies et lors des rendez-vous de la concertation.
- Des expositions du 7 septembre au 21 novembre 2022 dans les communes de Meyreuil (Médiathèque - 23 avenue Jean Petit et Hall de la mairie - avenue de l'Europe), Gardanne (Hall de la mairie, cours de la République), Fuveau (Hall de la mairie - 26 boulevard Emile Loubet) et Bouc Bel Air (Hall de la mairie - rue de l'Hôtel de ville).
- Des affichages d'annonces de la concertation dans les lieux publics du périmètre de la concertation entre le 26 août et le 21 novembre 2022.
- Des publications dans les journaux municipaux (Meyreuil, Gardanne, Aix en Provence), un affichage digital (Meyreuil, Aix en Provence, Fuveau, Bouc Bel Air), des publications sur les sites internet des cinq communes du périmètre, une information via les applications mobiles (Meyreuil, Aix en Provence, Fuveau) et la page Facebook de Fuveau.

Participation du public :

2 réunions publiques générales :

- Réunion de lancement de la concertation lundi 19 septembre à 18h, salle Jean Monnet, Place de l'Europe au Plan de Meyreuil
- Réunion finale mercredi 9 novembre à 18h, salle maison du peuple - 92 avenue Léo Lagrange à Gardanne

4 réunions thématiques :

- Réunion thématique « Politiques publiques de transition énergétique : la production de carburants renouvelables pour l'aviation et le maritime », mardi 27 septembre à 18h, salle maison du peuple - 92 avenue Léo Lagrange à Gardanne
- Réunion thématique « L'approvisionnement en biomasse forestière pour la production des carburants renouvelables Hynovera », mardi 4 octobre à 18h, espace La Croix, salle Mistral, 7 Chemin de la Sarrière, à Meyreuil
- Réunion thématique « Le projet industriel, ses impacts et ses risques », mardi 11 octobre à 18h, salle maison du peuple - 92 avenue Léo Lagrange à Gardanne
- Réunion thématique « Projets alternatifs et/ou complémentaires et emploi », jeudi 20 octobre à 18h, espace La Croix, salle Mistral, 7 Chemin de la Sarrière, à Meyreuil

Des concertations mobiles en partenariat avec les pôles économiques de Meyreuil et Aix-en-Provence et sur le marché de Gardanne.

La tenue des réunions et concertations mobiles se fera dans la stricte observance des consignes sanitaires en vigueur au moment de la concertation. Des avis, questions, contributions, propositions peuvent être déposés du 19 septembre au 21 novembre 2022 sur le site internet www.concertation.hynovera.fr, ainsi que via les cartes T à disposition sur les lieux de la concertation et mairies citées.

Des réponses seront apportées aux questions posées sur le site internet.

Tout au long de la concertation, le public peut s'adresser directement aux garants : garants-concertation-hynovera@garant-cndp.fr